

PAR MOHAMED BOUHAMIDI
mbouhamidi2001@yahoo.fr

Les impressions que vous avez lues hier ne sont pas une condamnation du Forum social mondial mais une critique sensible et humaine de ses défauts. Il est clair que le FSM constitue un immense lieu d'échanges d'informations et d'idées. Grâce au FSM, nous accédons à des informations essentielles sur l'état du monde et des luttes. Nous sommes branchés de la Bolivie au Zimbabwe, au courant des petites et des grandes luttes sociales qui se déroulent dans le tiers monde et que les médias négligent. La circulation des idées est fantastique. Nous trouvons des analyses et des propositions sur tous les aspects de la vie de la planète. Le problème est que ces idées ne débouchent sur aucune proposition concrète de changement ou de lutte.

Soyons clairs. Dans un monde divisé entre dominants et dominés, c'est bien sûr les dominants qui tiennent le haut du pavé. Ils n'ont même pas besoin de se poser la question de la traduction concrète des idées altermondialistes tant les luttes sociales dans leurs pays sont tellement anciennes qu'elles sont devenues naturelles.

Elles existent au quotidien avec toute la trame des syndicats et des associations. Elles couvrent de la question des salaires à la question du logement en passant par celles de la santé et de l'éducation. Leur problème est d'expliquer à un plus grand nombre que leur situation difficile est le résultat des politiques ultralibérales et aussi de donner une dimension et une résonance internationales à ces luttes.

En dehors de l'Amérique latine, les peuples des autres continents ont plus la tradition des luttes nationales que des luttes sociales. Les Etats défectueux nés de la décolonisation n'ont pas fait avancer les choses et nos peuples sont loin de réfléchir la politique par l'angle de leur vécu social. Comment expliquer y compris dans nos syndicats que nos difficultés résultent des sous-orientations de la politique ultralibérale imposée à nos pays ?

Entre ces deux traditions de lutte, il faudra bien trouver des convergences et des passerelles. Bien des alter-mondialistes se l'ont promis.

M. B.

KHALIDA ET LA PRESSE

Intervenant vendredi soir lors d'une émission de l'ENTV, la ministre de la Culture, M^{me} Khalida Toumi, n'a pas trouvé meilleure défense pour expliquer l'échec de la manifestation "Alger, capitale de la culture arabe" que de responsabiliser la presse nationale de ce fiasco. S'attaquant ouvertement aux journalistes présents sur le plateau, la ministre a même défié ceux-là de sortir avec elle dans la rue pour mesurer sa popularité et celle du journaliste, précisant que les journalistes algériens sont prétentieux de croire qu'ils font partie de l'intelligentsia nationale. M^{me} la ministre devrait, avant de tenir des propos arrogants et insultants, faire appel à sa mémoire pour se rappeler "la presse" qui a fait d'elle une femme publique.



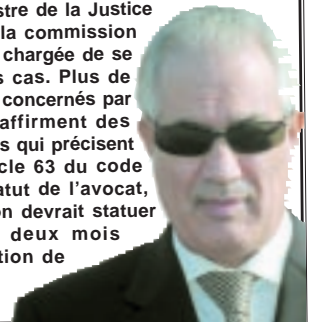
Note présidentielle

Une correspondance de la présidence de la République, destinée au ministre du Commerce, circulerait sous le manteau au département de Djaâbouh. La raison est que le contenu de la lettre en question, que d'aucuns qualifient de "rappel à l'ordre", exhorte le ministre de ne plus marginaliser les cadres de son département et surtout de cesser tout "traitement sectaire". Un favoritisme dont certains directeurs centraux se seraient plaints au chef du gouvernement, en vain, avant de recourir au chef de l'Etat.



En attendant Belaïz

Les avocats ayant fait l'objet, à tort ou à raison, de sanctions disciplinaires et ayant introduit des recours, attendent depuis plus de six mois que le ministre de la Justice daigne désigner la commission mixte de recours chargée de se pencher sur ces cas. Plus de 180 avocats sont concernés par cette situation, affirment des sources informées qui précisent que, selon l'article 63 du code organisant le statut de l'avocat, ladite commission devrait statuer "au plus tard" deux mois après l'introduction de ces recours.



Badsi chez Moumen Khalifa

Dans l'interview accordée par Moumen Khalifa à l'hebdomadaire *El Mouhakik*, on apprend que le liquidateur M. Badsi a rencontré à Londres le patron du groupe où il est réfugié. Une question mérite d'être posée : dans quelle circonstance a eu lieu cette rencontre et surtout quel objectif avait-elle ? Attendons que le procès élucide cette question.



C'est pas moi !

Le nouveau Pdg de la Générale des concessions agricoles (GCA) semble vouloir prendre les devants pour éviter d'hériter de la gestion de son prédécesseur. Ce responsable a, en effet, rendu public un avis dans lequel il est dit que "la nouvelle direction dégage sa responsabilité de toute relation de travail conclue verbalement en ne répondant pas aux critères de la réglementation en vigueur".

